



MAUVEZIN



Le mot du Maire



Mauvezinoises, Mauvezinois

Le contexte géopolitique international étant très tendu ne prête guère à l'enthousiasme.

La scène internationale est actuellement marquée par de nombreux enjeux et défis qui ont un impact direct sur notre quotidien. Nous assistons à des tensions, des conflits qui perdurent, ainsi qu'à des enjeux liés à la sécurité, à l'économie et au changement climatique. Ces événements internationaux ont des répercussions sur notre société et notre économie

Notre municipalité reste attentive à ces enjeux et continue à travailler pour le bien-être de tous en étant ouverte au dialogue et à la coopération.

Le 8 avril, le budget a été voté à l'unanimité. Il s'équilibre en fonctionnement à 3 386 436,98 euros en recettes et en dépenses et à 3 153 814,77 euros en investissement. Cette année encore le conseil municipal n'augmentera pas les taux des taxes foncières toujours dans un souci de préserver votre pouvoir d'achat. Ces taux resteront à 59,32% pour les propriétés bâties, à 44,82% pour le non bâti et à 8,34% pour la résidence secondaire. Malgré cela, la hausse des bases par l'État fera légèrement augmenter la contribution fiscale de chacun.

Certaines associations verront leur subvention municipale en légère augmentation ou au mieux resteront au niveau de 2024.

Les travaux de mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite des bâtiments publics continuent, le stade et la salle omnisports seront faits cet été en période de moindre occupation.

Cette année encore, nous allons organiser un troisième concert. Ce sera Michael Jones qui viendra animer l'espace d'un soir notre village. Il se déroulera sur la place de la Libération. Comme les autres années ce sont les associations Mauvezinoises qui tiendront la buvette et la restauration ainsi, que les restaurateurs et les cafetiers situés dans l'enceinte du spectacle.

Comme je l'ai écrit l'an dernier, nous constatons une augmentation significative des kilowatts et des mètres cubes d'eau consommés. Je demande une nouvelle fois à tous les responsables d'associations de veiller à éteindre les lumières et fermer les robinets d'eau, dès que leur utilisation est terminée. Ces gestes simples contribuent à la préservation de nos ressources et au respect de notre environnement. N'oublions pas que ce sont nos impôts locaux qui servent à financer tous ces gaspillages.

Toujours trop d'incivilités sur notre commune. Dégradations du petit matériel communal, tapage nocturne, problèmes de voisinage de tous ordres perturbent le bien-être de tous. Je souhaite que tout cela rentre dans l'ordre rapidement, que chacun prenne ses responsabilités afin que tout le monde puisse vivre en bonne harmonie dans notre village.

En ces temps complexes, souvenons-nous que l'union, la solidarité et la paix sont des valeurs fondamentales pour construire un avenir meilleur, chez nous comme dans le monde entier.

Chères Mauvezinoises et chers Mauvezinois je vous souhaite un bel été ensoleillé, de bonnes vacances pour ceux qui auront la chance de partir et surtout prenez soin de vous.



COMMISSION FINANCES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Adjoint :
Mme Bénédicte
DISCORS

Conseillers Municipaux :



M. Serge
ROQUES



Mme Anne
SAUBESTRE



Mme Aurore
CETTOLO-FINESTRE



M. Patrick
VILLEMUR

La compétence économie est une compétence communautaire depuis la création de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne (CCBL). La CCBL gère à ce titre l'offre foncière des zones artisanales de la commune de Mauvezin.

Sont actuellement disponibles, des terrains à l'achat et un local entièrement équipé à louer ainsi que des terrains dans une nouvelle zone récemment acquise, située en face du SICTOM, sur la D12.

• ZAE En Burret, Route de Gimont :

- Lots viabilisés en vente – Entre 500 et 2 000 m² : découpe à la demande. Disponibles de suite.
- Local à louer : 170m², équipé, parking accessible aux poids lourds, disponible immédiatement (cf. encart).

• ZAE Belloc, Route de Gimont :

- Terrain nu de 1,8 ha, à diviser en lots : surface à la demande, en fonction du projet. Disponible de suite.



Les porteurs de projet ou entrepreneurs intéressés peuvent s'adresser au Service développement économique de la CCBL, Marie Goursaud economie@ccbl32.fr / 06 68 74 90 18 ou à la Mairie de Mauvezin auprès de Bénédicte Discors comecofi.mauvezin@gmail.com / 06 83 80 07 47.

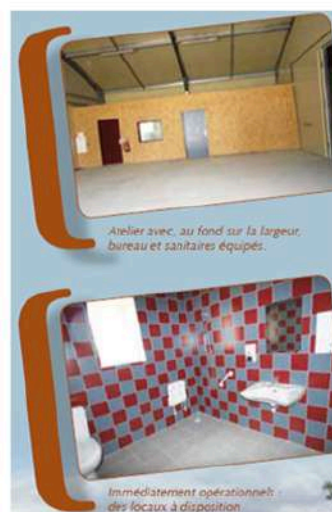


Zone d'Activité Economique En Burret Route de Gimont - 32120 MAUVEZIN

Local disponible immédiatement

- ✓ 170 m² : atelier (150 m² - H 7m)
bureau & sanitaires (20 m²)
- ✓ Accessible poids lourds et livraison
- ✓ Raccordé à la fibre optique

{ 510€ HT/mois }



Atelier avec, au fond sur la largeur, bureau et sanitaires équipés.

Immédiatement opérationnels : des locaux à disposition

Contact :
CCBL - Service développement économique
economie@ccbl32.fr --- 06 68 74 90 18



Budget de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget primitif 2025 témoigne d'une gestion rigoureuse et d'un souci constant d'équilibre financier.

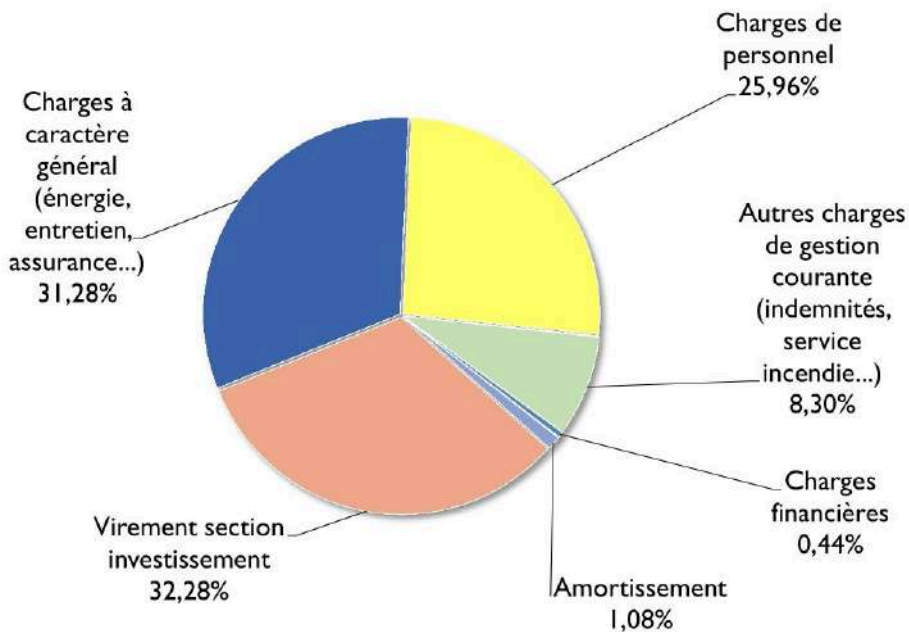
Les recettes de fonctionnement enregistrent une légère augmentation des dotations de l'État. La fiscalité locale reste stable, grâce à des taux communaux inchangés, confirmant la volonté de la municipalité de ne pas alourdir la charge fiscale pesant sur les contribuables.

Du côté des dépenses, la commune poursuit sa démarche de maîtrise budgétaire. Les dépenses à caractère général font l'objet d'un suivi rigoureux, permettant de contenir les coûts sans compromettre la qualité des services publics. Les charges de personnel, en légère hausse de +3 %, intègrent les ajustements liés à l'évolution des carrières et aux obligations réglementaires.

Un virement important de 1 092 000 €, soit 32 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement, est affecté à la section d'investissement. Ce choix stratégique illustre la bonne santé financière de la commune et permet non seulement de contribuer au remboursement du capital de la dette, mais aussi de soutenir le financement de projets structurants pour l'avenir.

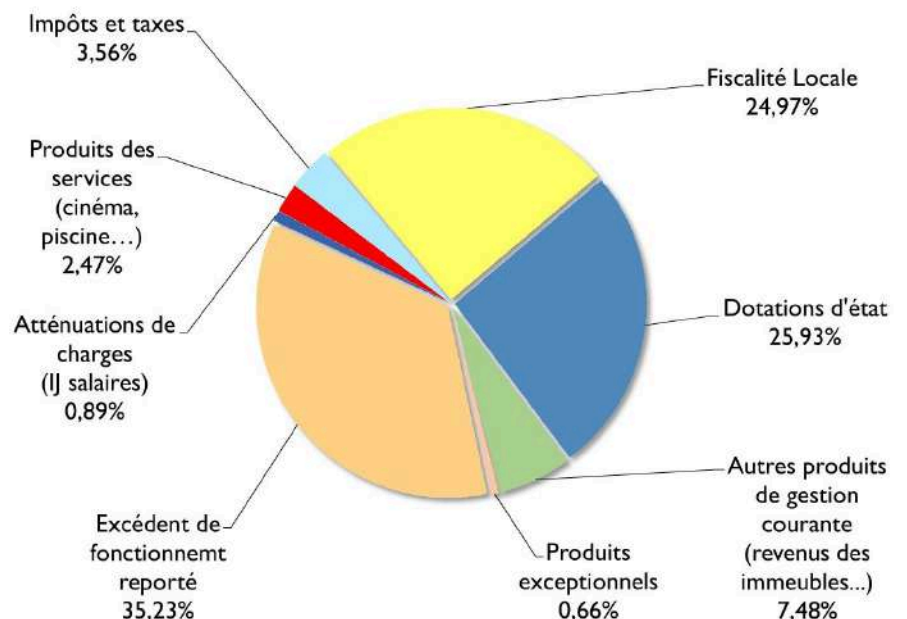
Dépenses de fonctionnement

3 386 437 €



Recettes de fonctionnement

3 386 437 €



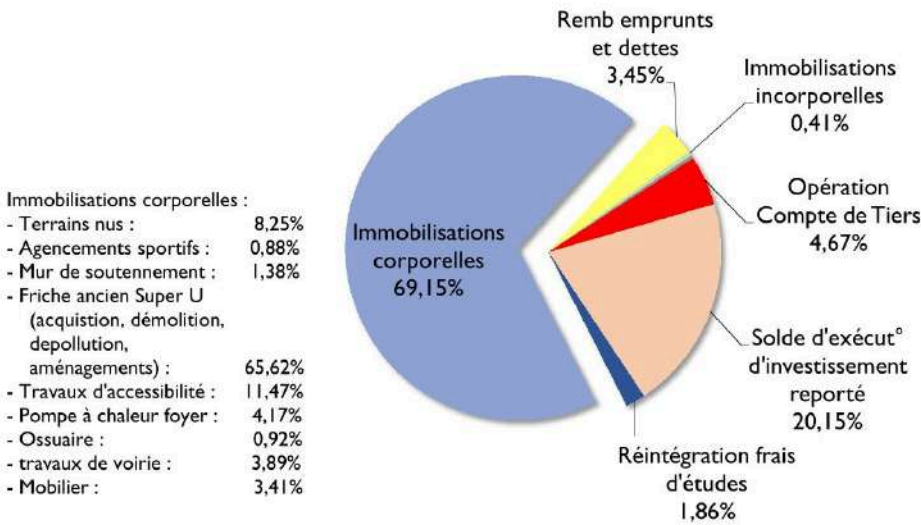
Budget d'investissement

Dépenses d'investissement

L'année 2025 marque une étape importante pour notre commune avec le lancement des opérations d'un projet structurant majeur : la réhabilitation de la friche de l'ancien Super U. Ce site emblématique, longtemps à l'abandon, sera transformé pour accueillir un Village des Aînés, pensé spécifiquement pour les personnes âgées autonomes. Ce projet s'inscrit dans une logique de vieillissement actif et inclusif, en offrant des logements adaptés, de plain-pied, proches des commerces, des services, et du cœur de village. Il s'agit bien d'un cadre de vie convivial, où nos aînés pourront conserver leur autonomie tout en rompant avec l'isolement. Ce chantier ambitieux constitue bien plus qu'une simple opération d'aménagement. Un logement collectif s'intégrera également dans cette véritable transformation de quartier et permettra le développement des échanges intergénérationnels.

Dépenses d'investissement

3 153 815 €



Un projet phare pour le village

L'essentiel des dépenses d'immobilisations corporelles du budget primitif est ainsi concentré sur ce projet, avec un montant de 1 430 000€ consacré à l'acquisition, la démolition et la dépollution du site. Il s'agit d'une première étape cruciale dans la reconversion de cet espace stratégique au cœur du village.

Recettes d'investissement

Subventions : des notifications en attente

À ce jour, seules les subventions effectivement obtenues, soit 560 000€ (17,77 % du budget d'investissement), ont pu être intégrées au budget primitif. Les demandes de subventions en cours, qui s'élèvent à 1 121 000€ pour la réhabilitation de la friche, ont été déposées auprès de divers dispositifs publics et viendront, une fois notifiées, réduire d'autant les emprunts prévus dans ce budget. Ainsi, seul le solde non couvert par ces financements extérieurs fera l'objet d'un recours à l'emprunt, conformément à une stratégie d'endettement maîtrisée.

Une gestion rigoureuse au service du développement.

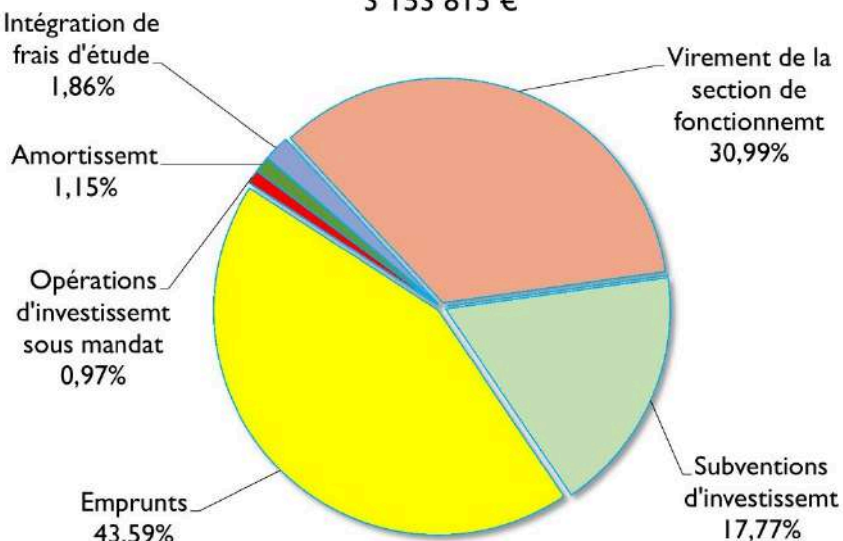
La gestion saine des finances communales permet de mobiliser un virement de 1 093 000 € en provenance de la section de fonctionnement, témoignage de la capacité de la commune à dégager une épargne significative au service de ses projets.

Enfin, le solde d'exécution reporté dans la section investissement reflète des opérations engagées mais non encore réalisées lors des exercices précédents. Il s'agit notamment de l'acquisition de terrains ou d'opérations sous mandat, telles que la réalisation du chemin piétonnier.

Ce budget d'investissement 2025 traduit ainsi une volonté claire : transformer durablement notre village, en répondant aux enjeux d'aménagement, de lien entre habitants et de qualité de vie, tout en maintenant une gestion financière responsable.

Recettes d'investissement

3 153 815 €



Depuis la fermeture de la presse, distribution des magazines et journaux au Petit Casino, au bureau de tabac Pascolini et les jeux de la Française des jeux au Café de la Paix.

Elisa Brunet, gérante du Petit Casino, nous propose de retrouver nos quotidiens régionaux et nationaux, magazines et journaux dans son commerce de proximité. Ce sont plus de 400 références disponibles tous les jours. Nous y trouvons également un service de carterie avec des cartes postales, des cartes festives et toutes sortes de cartes destinées à célébrer les événements de la vie.

Au bureau de tabac d'Arnaud Pascolini c'est près de 150 titres que nous retrouvons, dont les quotidiens régionaux et nationaux et des magazines avec notamment les grands classiques de lecture hebdomadaire.

Aussi, Pierre Marconato, propose l'ensemble de l'offre de la Française des Jeux au sein de son établissement bien connu des mauvezinois, le PMU.

Ces commerçants de proximité ont une amplitude horaire importante qui nous permet d'avoir accès à leurs services de manière facilitée. Ils sont essentiels à la vie du village. Nous ne pouvons qu'encourager de réaliser « nos emplettes » auprès des commerces du village.



- **Le Petit Casino, Place de la Libération**, ouvert tous les jours de 8H à 12H30 et de 15H30 à 20H, les samedis, dimanches et jours fériés de 9H à 12H30 et de 15h30 à 20H.
- **Pascolini Tabac Presse, 2 rue Victor Hugo**, ouvert tous les jours sauf le 1er janvier, de 7H30 à 19H, les dimanches et jours fériés de 8H à 12H.
- **Le Café de la Paix - le PMU, 22 Place de la Libération**, ouvert tous les jours de 6H30 à 21H, le samedi de 7H30 à 21H et le dimanche de 7H30 à 14H puis de 17H à 21H.



Fufu Motoculture : Une Nouvelle Entreprise Locale au Service de Vos Espaces Verts

Depuis février 2025, une nouvelle activité a vu le jour dans notre commune : **Fufu Motoculture**, une entreprise de réparation et d'entretien de matériel de motoculture. Aux commandes, **Philippe GNESUTTA**, un entrepreneur passionné qui conjugue savoir-faire technique, sens du service et attachement profond à notre territoire.

Le parcours de ce créateur d'entreprise est aussi original qu'inspirant. Après des études en comptabilité, il décide de changer de voie, animé par un souci d'économie familiale et un désir d'exercer un métier manuel et utile. Il suit alors une formation professionnelle à l'AFPA, puis est recruté par une entreprise de Castelsarrasin, où il restera dix-neuf ans, avant de poursuivre son expérience pendant huit années dans une autre structure à Beaumont de Lomagne.

Fort de ces années d'expertise, il choisit aujourd'hui de voler de ses propres ailes. L'autoentreprise lui permet de diversifier ses interventions et d'établir un contact direct avec ses clients, un aspect du métier qu'il apprécie tout particulièrement. Installé avec son épouse Muriel, originaire de Mauvezin, ils vivent au village depuis maintenant dix ans. Ensemble, ils font grandir l'activité, grâce au bouche-à-oreille dans un premier temps, puis par le biais d'une communication de plus en plus étendue, assurée par Muriel.

Fufu Motoculture intervient sur toutes marques de matériel thermique, à l'exception des motorisations diesel. Il propose ses services en atelier ou à domicile, grâce à un camion équipé, en couvrant un large périmètre géographique. Pour garantir la disponibilité pendant la haute saison, il recommande vivement les révisions de matériel durant l'hiver, une stratégie efficace pour éviter les pannes au printemps.

Nous sommes heureux d'accueillir Fufu Motoculture dans notre tissu local, et nous saluons cette belle initiative qui allie compétence, proximité et engagement.

196 Chemin de Bouhobent- 06.30.53.87.09

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 08h à 16h



Fufu Motoculture



COMMISSION SPORT/JEUNESSE

Adjoint :



M. Serge
ROQUES



Mme Brigitte
DIDEROT



M. Éric
DORBES



Mme Hélène
DARTIGUES



M. Patrick
VILLEMUR



M. Jason
MALLET

Conseillers Municipaux :

La fin de saison a sonné pour les clubs sportifs. Les résultats dans les différents championnats sont révélateurs de l'engagement des pratiquant(e)s grand(e)s et petit(e)s, des éducateurs(trices), des bénévoles.
Cette année la palme revient au club de football. L'équipe fanion du MFC a arraché le titre de champion du Gers division 2. C'est donc tout auréolés de ce trophée que les joueurs évolueront la saison prochaine en 1ere division. Félicitations au club !



La municipalité a souhaité maintenir son soutien aux associations sportives et ce en dépit d'un contexte financier contraint et du choc inflationniste des années 2021 à 2023. Ainsi le conseil municipal a voté l'attribution d'une enveloppe de 13810 € aux différents clubs sportifs pour 2025. Ce soutien est largement complété par un engagement au quotidien, souvent invisible, qui se traduit par le paiement des fluides, les travaux d'entretien, de maintenance, réalisations diverses au profit des équipements sportifs.

Ces actions ne sont pas neutres mais reflètent la volonté affichée de la municipalité pour que l'offre sportive évolue et se pratique au mieux à Mauvezin et ce pour le plus grand nombre.



Un projet de sécurisation du terrain de football a été initié. Il vise à se mettre en conformité avec les recommandations des instances fédérales : protection des mains courantes, déplacement des abris de touche. Des subventions ont été obtenues auprès de la FFF et de la Région Occitanie. La mairie voit sa participation à hauteur de 28 % sur un montant global de 9365,62 €.



Le pumptrack du parc F. Mitterrand depuis son ouverture en novembre 2024 bénéficie d'un franc succès. Des tables, bancs, poubelles vont être installés sur son pourtour pour améliorer son cadre.



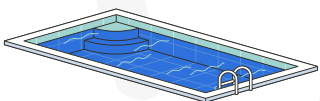
Les travaux de mise en conformité aux normes d'accessibilité des différents équipements sportifs prévus par la loi vont débiter cet été pour ne pas gêner les activités des clubs. L'agenda d'accessibilité programmé déposé le 17/9/2015 n'ayant pas été tenu, un nouveau programme a été réalisé par la nouvelle municipalité à la demande des services de l'Etat.

Le coût pour le complexe sportif et le stade municipal est de 199 742,49 €. Des subventions viendront appuyer le plan de financement.

Nous vous donnons rendez-vous le 6 septembre de 9H à 12H
au stade municipal à l'occasion du forum des associations.



La piscine communale ouvrira ses portes au public d'abord le week-end des 21 / 22 juin puis le 28 juin pour fermer le 31 août. L'heure d'ouverture est toujours 12H00. Celle de fermeture a été repoussée à 20H00 pour faire bénéficier aux usagers qui travaillent une plage horaire plus importante.



	2023	2024	2025
Tarifs entrées			
Entrée enfant – de 4 ans et non baigneur	0,50 €	0,50 €	1,00 €
Entrée enfant 4 – 15 ans	1,50 €	2,00 €	2,50 €
Entrée adulte :	2,50 €	3,00 €	3,50 €
Tarifs cartes 10 entrées			
Carte 10 entrées enfant 4-15 ans :	12,00 €	14,00 €	18,00 €
Carte 10 entrées adulte :	22,50 €	24,00 €	28,00 €
Tarifs abonnements mensuels			
Abonnement mensuel enfant 4-15 ans	25,00 €	27,50 €	35,00 €
Abonnement mensuel adulte	45,00 €	47,50 €	55,00 €

En France, les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès, dont presque la moitié pendant la période estivale. Ces noyades sont pourtant pour la plupart évitables.

La commune de Mauvezin est partie prenante dans la prévention. Depuis 5 ans une convention est établie avec la communauté de communes et le conseil départemental visant à l'apprentissage de la natation aux élèves des écoles de Mauvezin, Monfort, Cologne, St Georges et ceux du collège. Ce ne sont pas moins de 320 enfants qui bénéficient chaque année de la piscine municipale en juin et septembre sous la surveillance des encadrants des établissements scolaires et d'un MNS de la mairie.

Tout au long de l'année, il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager



~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.

Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau

Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne

OU

Désignez un SEUL ADULTE sachant nager responsable de la surveillance

Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette

Ne vous absentez pas, même quelques instants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

zzz

FATIGUE et/ou TENDANCE À S'ENDORMIR

SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LÈVRES BLEUES

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours.

⚠ La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

Bel été à tout le monde !



VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

La lutte contre la pollution a entraîné le législateur à mettre en place une loi visant à limiter puis à interdire les produits phytosanitaires dans les espaces publics. Avec l'arrêté du 15 janvier 2021, la loi Labbé 9 s'étend désormais à l'ensemble des espaces publics et privés, et donc des cimetières. Cet arrêté qui est entré en vigueur le 1er juillet 2022 interdit par conséquent d'utiliser dans tous les cimetières des produits phytosanitaires chimiques.

Ainsi depuis plusieurs années l'entretien qui est réalisé par la Régie rurale de services se fait sans l'aide de ces produits.

Le cimetière de Mauvezin se trouve être, comme bon nombre en France, un lieu public ancien, très minéralisé où la présence d'herbes, de végétaux est vécue comme un sentiment d'abandon. Pour autant la présence de la nature dans un tel lieu est aussi un moyen pour accroître le sentiment de quiétude des familles, de calme, et leur donner la possibilité de s'isoler du monde extérieur pour mieux se recueillir.

La mairie souhaite passer du cimetière essentiellement minéral à celui intégrant peu à peu de la végétation, végétation contrôlée permettant d'améliorer par ailleurs l'entretien. Pour ce faire elle s'est entourée des conseils d'un paysagiste local, riche d'expériences dans ce domaine. Le choix de la technique, des graminées, de la végétation, des zones d'enherbement et des inter-tombes etc... sont des éléments essentiels.

La mairie veut mener ce projet avec une large communication auprès du public et souhaite recueillir de nombreux avis. Il s'appuierait sur un plan pluriannuel de travaux afin de lisser son financement sur plusieurs années. La végétalisation du carré n° 5 du cimetière de Mauvezin servira d'observatoire, de zone d'essai. Les travaux débuteront en septembre 2025 pour des résultats courant 2026. A l'issue, après ce retour d'expérience, il sera décidé de la poursuite de la végétalisation ou non.

Vos remarques et suggestions sont attendues via des courriers dans l'urne située dans le couloir de la mairie, courriels et autres.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) poursuit sa mission de collecte d'idées, de prise d'initiatives. Plusieurs réalisations ont vu le jour au cours de ce semestre.



Le 30 mars 2025 en matinée, une opération de nettoyage de l'agglomération et de ses abords a été réalisée. Une quarantaine de jeunes et d'adultes ont ainsi ramassé 140 kg de déchets divers. Le syndicat Trigone présent sur les lieux a pu rappeler les objectifs et consignes du tri sélectif.



Le 8 mai 2025 le CMJ a participé à la cérémonie de commémoration de l'armistice de la 2eme guerre mondiale. La présence des écoles, la lecture du discours du ministre par des élèves contribuent également à impliquer les jeunes dans la nécessité du devoir de mémoire.



Le 24 mai 2025 une opération de solidarité avec l'association Cœur en partage s'est déroulée sous la halle pendant le marché. Il s'agissait de recueillir des fonds au profit des écoles du Bénin via la vente de gâteaux et d'objets d'artisanat du pays. Une belle réussite.



Le 24 mai également le CMJ a participé à la collecte départementale de la banque alimentaire qui se tenait à l'entrée du magasin Super U. 1685 kgs de denrées ont été récoltés pour être redistribués par la banque alimentaire grâce au réseau dont elle dispose sur le terrain, notamment les épiceries sociales.

Epicerie sociale de Mauvezin qui a fait l'objet d'une visite par le CMJ le 16 mai. Les bénévoles sur place ont pris le temps d'expliquer le but, le fonctionnement de cette structure. Ainsi nos jeunes conseillers ont pu comprendre comment pouvait fonctionner l'aide sociale.



COMMISSION SOCIALE

Adjoint :



Mme Josiane
BIGOURDAN



Conseillers Municipaux : Mme Aurore
CETTOLO-FINESTRE



Mme Sylvie
MASAROTTI



Mme Brigitte
DIDEROT



M. Christian
LABEDAN



Mme Anne
SAUBESTRE

Téléthon 2024

Le samedi 7 décembre 2024 au matin, les Mauvezinois ont à nouveau apporté leur soutien à cette œuvre de charité. Sur le marché, le club « Toujours sourire » a proposé à la vente les gâteaux mitonnés par ses membres. Un concert de chorales a eu lieu, à 17 h, au temple de Mauvezin, par deux chorales voisines et amies, dirigées par le même chef Jean Labelle. « Escornemuse » d'Escornebœuf et « Chantons sur le paou » de Cologne se sont succédées, dans des répertoires de chants sacrés et modernes.



Elles nous ont offert un magnifique final ensemble, débuté par le somptueux « Amazing grâce », où les 50 choristes ont pu donner leur pleine mesure.

L'action s'est terminée par le verre de l'amitié et les gâteaux, au siège du club « Toujours sourire ». Un don global de 1 112 euros a pu être ainsi apporté au Téléthon.

A tous les participants, nous vous remercions de nouveau très chaleureusement pour votre important soutien !

Noël Epicerie sociale 2024-2025

Comme chaque année, le CCAS a organisé le goûter de Noël des familles de l'épicerie sociale. C'est toujours un grand plaisir de célébrer cette belle période de l'année ensemble, en présence du Maire, des bénévoles de l'épicerie sociale, des membres de la commission d'attribution et des membres du conseil d'administration.

Nous avons préparé un après-midi rempli de magie et de joie en présence du père Noël.

Pour rendre ce moment un peu plus festif, une talentueuse maquilleuse était présente pour transformer les enfants en leur personnage préféré et des jeux gonflables ont été mis à leur disposition.

Nous avons également eu la chance de recevoir l'école de musique de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, représentée par Monsieur Bégué, Vice-président du CIAS. Les enfants de l'école de musique ont donné un concert d'une heure de joyeuses mélodies. Un moment de partage, de joie et de bonne humeur.

Les parents n'ont pas été oubliés. Deux administrées du village ont souhaité apporter une nouvelle note de bonheur en participant à ce goûter avec une magnifique idée : une collecte de boîtes à cadeaux surprises auprès des habitants. Il s'agissait de boîtes à chaussures, chacune garnie de présents, pour les parents homme et femme. Nous les remercions chaleureusement !

L'après-midi s'est terminé dans la joie avec un goûter offert par la Mairie.

A l'année prochaine !





Qi GONG

Tous les lundis, du 21 janvier au 29 avril 2025, des cours de Qi Gong, animés par Marie-Claire CASTETS-PARCHEMINEY de l'association « Le soin du corps et de l'Esprit » et financé par les caisses de retraites (M2P) ont été proposés gratuitement aux retraités mauvezinois(es). La municipalité a mis une salle à disposition pour le bon déroulement de ces cours très appréciés de tous les participants.

Journée prévention Santé du 17/05/2025

La prévention est le meilleur moyen d'agir pour sa santé : utile à tous les âges de la vie, elle s'applique à de nombreux domaines du quotidien.

Le samedi 17 mai, de 9h à 13h, 10 stands de dépistage santé gratuits sous les arcades de Mauvezin ont été organisés par la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Sud-Est Gersois et la Mairie de Mauvezin.

Au programme : dépistage cardiovasculaire, dépistage du diabète, dépistage de l'insuffisance rénale, ICOPE (mémoire, mobilité, nutrition, etc.), dépistage des cancers, alimentation, activité physique, BPCO... Mais aussi des tests pour l'audition et la vision.

Des professionnels de santé Mauvezinois (infirmier(e)s, sage-femme, pharmacienne, audioprothésiste, opticienne) la CPAM, la MSA, la ligue contre le cancer, l'UFOLEP, la mutualité française, France Reins étaient présents pour dépister, répondre aux questions et orienter si besoin.

Un bilan de cette matinée plutôt positif en terme d'affluence mais surtout les personnes présentes ont exprimé leur satisfaction sur cette action de prévention en proximité.



Collecte du 23 et 24 Mai pour la Banque Alimentaire du Gers



Banque Alimentaire
du Gers



Le CCAS de Mauvezin a de nouveau organisé la collecte pour la banque alimentaire du Gers les 23 et 24 Mai dernier au Super U de Mauvezin.

De nombreux bénévoles se sont mobilisés pour ces deux journées ainsi que des élus locaux, des membres du Conseil Municipal des Jeunes et des élèves du Lycée Saverne de l'Isle Jourdain. Nous tenons à les remercier tous sincèrement pour leur fort engagement lors de cette action.

Nous remercions également le Super U de Mauvezin pour son accueil et le prêt d'un camion utilitaire pour le chargement des denrées alimentaires.

Malgré un contexte économique tendu, grâce à tous ces bénévoles et aux nombreux donateurs qui ont fait preuve d'une grande générosité encore ce printemps, les dons ont atteint 1700 kg.

Un grand merci à vous tous pour votre grande générosité !





Yoga du rire

Du 09 septembre au 14 octobre 2025 de 14h à 16h à la salle du conseil municipal des ateliers de Yoga du rire seront proposés aux séniors (+ de 65 ans)

Pour plus de renseignements veuillez contacter la Mairie



Village des aînés

Le CCAS s'associe avec les commissions urbanisme et économie pour élaborer ensemble le projet social partagé des habitants du Village des aînés. Une réunion publique et des ateliers dédiés vous seront proposés durant le second semestre 2025.



DOSSIER



Les innovations des CCAS

Une voiture pour un emploi

Le CCAS de Mauvezin prête une petite voiture électrique sans permis pour permettre à des bénéficiaires de se rendre sur leur lieu de travail... avec l'ambition de décrocher un contrat à durée indéterminée (CDI).



MAUVEZIN • De droite à gauche, Alain Baqué, maire de Mauvezin et Président du CCAS, Josiane Bigourdan, adjointe à la santé et à la solidarité et vice-présidente du CCAS et Madame Bastos de Pinho, la première bénéficiaire d'un véhicule AMI, entourés des 3 véhicules AMI.

Le constat était « assez simple », retrace Josiane Bigourdan, adjointe à la Santé et à la Solidarité de la petite commune de Mauvezin (Gers, 2 700 hab.) et vice-présidente du CCAS : « des habitants restaient ou basculaient dans la précarité en raison de l'absence d'un moyen de locomotion fiable et d'un réseau de transport en commun insuffisant alors même qu'il existe des postes en CDI à pourvoir dans un rayon de 20 kilomètres. Sans oublier que l'accès à la formation se fait dans des communes plus ou moins éloignées ». Dans le même temps, l'élue reconnaît que « la solution à cet enjeu de mobilité a été un sacré casse-tête car il y avait tout à inventer ! ».

Prêt à long terme

Le CCAS a ainsi imaginé le dispositif Mobirural, soit un prêt de petite voiture électrique aux personnes fréquentant l'épicerie sociale de la commune et visant un emploi stable ou une formation. Le véhicule se conduit sans permis afin de n'exclure aucun profil. « Le dispositif est

assez souple, nous nous adaptons aux contraintes du parcours de la personne avec l'objectif premier de lui permettre d'accéder à un CDI, et ainsi, de stabiliser la situation de toute sa famille », souligne Josiane Bigourdan. Le bénéficiaire a accès à l'une des trois voiturettes acquises par le CCAS et gardées par le garagiste de la commune, pour six mois ou davantage, avec un coût de location d'environ 150 euros par mois auxquels s'ajoutent 300 euros de caution. « Le versement de cette caution a pu être problématique. Là aussi, nous avons trouvé une solution avec un Point Passerelle du Crédit Agricole, qui propose des microcrédits, et qui pourrait aussi, à terme, aider le bénéficiaire à acquérir son propre véhicule », se félicite Josiane Bigourdan. La préfecture du Gers et la fondation de la Caisse d'Épargne ont soutenu financièrement le projet qui a déjà profité, en dix-huit mois, à sept personnes. Des communes et des intercommunalités, qui ont pris contact avec le CCAS de Mauvezin, semblent prêtes à développer, elles aussi, un système de prêt de véhicule.



En cas de canicule, attention prenez soin de vous !

A l'arrivée de l'été et des premières chaleurs, nous vous conseillons d'appliquer ces recommandations.



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Information :



Madame Bigourdan a représenté, le 2 Juin 2025, le CCAS de Mauvezin à la première rencontre nationale « Mobilités rurales : le forum des solutions » au Parc des expositions à Dijon. Le CCAS a reçu cette invitation dans le cadre du « Développement des mobilités en zones rurales » pour son projet des AMI, voiture de location pour la mobilisation sur l'emploi et la formation.



**COMMISSION URBANISME
VOIRIE / DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROTECTION CIVILE / SERVICE TECHNIQUE**

Adjoint :



M. Christophe
LABORDE

Conseillers Municipaux :



M. Christophe
BRUNET
(Réfèrent service technique)



M. Christian
LABEDAN



M. Éric
DORBES



Mme Anne
SAUBESTRE



M. Serge
ROQUES



M. Jason
MALLET

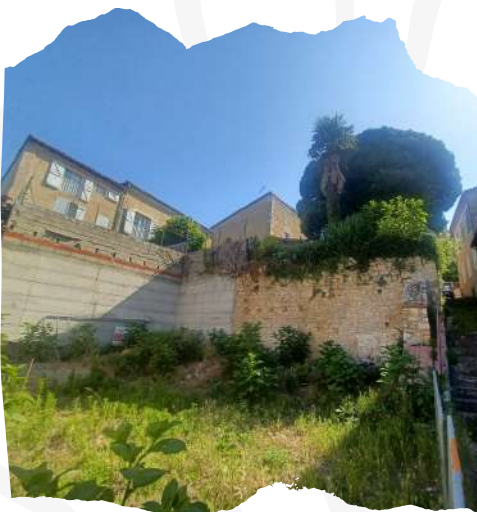
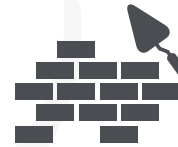
Voirie

Travaux CCBL voirie

Vous trouverez ci-dessous les travaux réalisés par la CCBL pour le compte de la mairie de Mauvezin :

MAUVEZIN	VC14 (PR0=VC12)	PR0-170 : revêtement
MAUVEZIN	VC17 (PR0=RD12)	1 éboulement (marqué) PR100-1160 : reprofilage
MAUVEZIN	VC17 (PR0=RD12)	Revêtement
MAUVEZIN	VC7	50m : fossé (marqué)

Travaux de confortement du mur de soutènement rue Victor Hugo



Suite à l'inspection des murs de soutènement de notre village, il a été identifié que le mur situé rue Victor Hugo nécessitait une consolidation. Ces travaux ont été effectués par une entreprise spécialisée courant juin.



exemple de réalisation



Urbanisme

Friche artisanale, ancien Marché U :

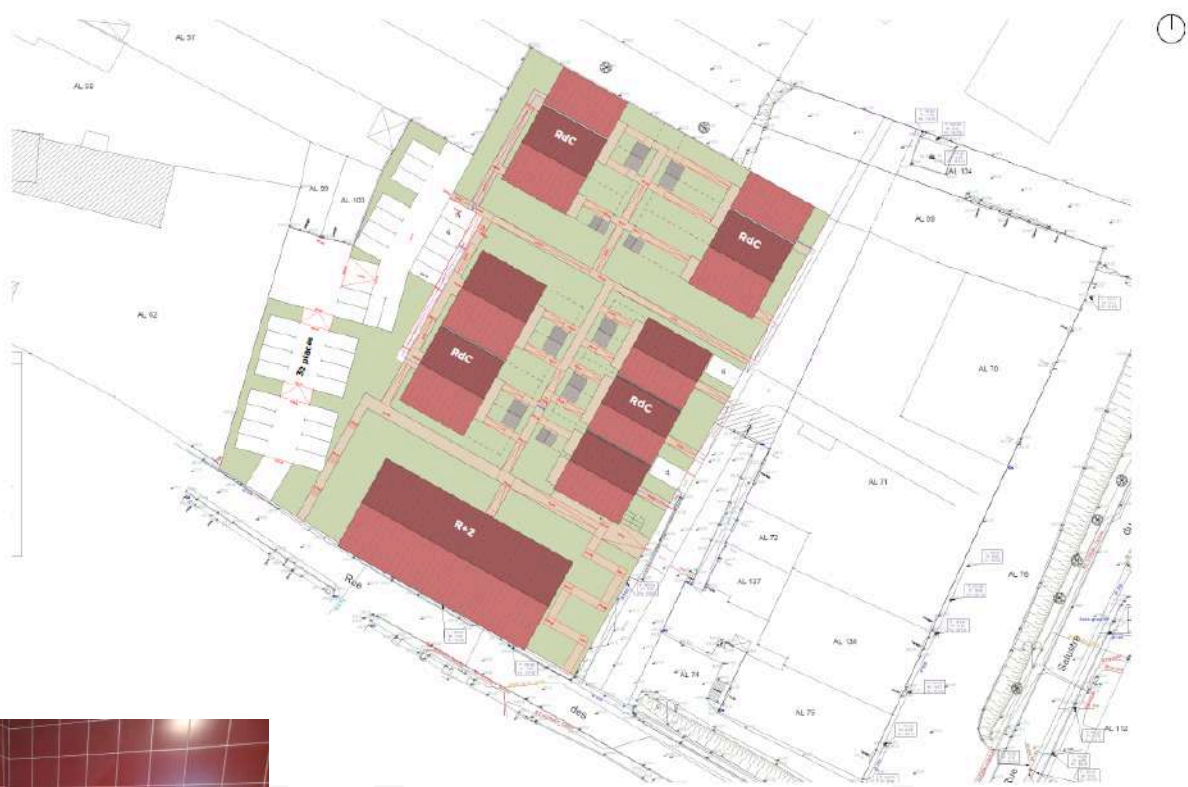
Un projet structurant en marche

La commune de Mauvezin poursuit activement la réhabilitation de la friche située à l'emplacement de l'ancien Marché U. La signature de l'acte notarié d'acquisition du foncier par la mairie, auprès de l'Établissement Public Foncier, interviendra prochainement. Cette étape essentielle permettra de lancer les appels d'offres relatifs aux travaux de démolition (permettant une désimperméabilisation importante des sols), de dépollution et d'aménagement du futur boulo-drome.


L'ensemble des dossiers de demande de financement a été déposé. À ce jour, l'obtention de la **Dotacion d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)** a été confirmée. Nous sommes en attente des retours concernant les dossiers déposés dans le cadre du **Fonds Vert** et du **Fonds Friche Région**. Si ces financements sont validés, les opérations de réhabilitation pourront démarrer dans les meilleurs délais.

Par la suite, la parcelle située à l'ouest du site sera acquise par le bailleur **Alteal**, qui y prévoit la construction du **Village des Aînés** (15 logements) ainsi que d'un ensemble **d'habitat collectif** (16 logements), renforçant ainsi l'offre résidentielle de notre commune. Un projet d'envergure qui mêle engagement environnemental, revitalisation urbaine, cadre de vie amélioré et nouvelles opportunités pour toutes les générations.

➡ **Rendez-vous à la rentrée**, pour une **réunion publique** et des **ateliers** dédiés au projet. Venez nombreux découvrir, poser vos questions et partager vos idées !



Mise en accessibilité des bâtiments communaux

Le programme de mise en conformité des bâtiments communaux touche à sa fin. Les travaux d'accessibilité au complexe sportif, au Club, au foyer rural et à l'église ont commencé fin mai. Une fois ce chantier terminé, toutes nos infrastructures seront conformes aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR). 

Nous sommes fiers de ces avancées qui garantissent l'accessibilité pour tous.



Tri des déchets :

Les 60 communes du Sictom Est se sont réunies pour voter le Budget Primitif 2025
Il est proposé aux 4 communautés de communes de maintenir le taux de TEOM à 13.6%



Le comité syndical du SICTOM EST s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Bastides de Lomagne à Mauvezin sous la présidence de Patrick DUBOSC, pour voter le compte financier unique 2024 et le budget prévisionnel 2025.

Le SICTOM EST collecte les ordures ménagères de 60 communes réparties sur 4 communautés de communes. Malgré l'augmentation du coût du traitement, notamment en raison de l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluante) et de la surtaxe que prélève directement l'Etat, le budget primitif 2025 du SICTOM EST a été établi de façon à ce que les communautés de communes adhérentes n'aient pas, une fois encore cette année, à augmenter le taux de la TEOM. Il leur a ainsi été proposé de le maintenir à 13.6% : à service égal, taux égal sur l'ensemble du secteur. Rappelons que la TEOM est calculée sur le foncier bâti et que ce sont les communautés de communes qui votent le taux.

Quelques chiffres : le budget primitif 2025 adopté à l'unanimité par les délégués du SICTOM EST s'équilibre à 4 218 012.45 € en fonctionnement et à 1 103 056.15 € en investissements.

Le principal investissement prévu en 2025 est la construction d'un garage permettant de mettre à l'abri les camions benne grue acquis lors du changement de mode de collecte qui a, notamment, permis au SICTOM EST de maîtriser le coût du service public d'élimination des déchets (collecte et traitement) et de faire baisser considérablement les tonnages d'ordures ménagères.

Vous pouvez retrouver tous les documents relatifs aux décisions prises par l'assemblée délibérante du SICTOM EST sur le site <http://sictom-est.fr>.

Services de secours et d'incendie :

Débroussaillage du terrain de la future caserne



Pose de la 1ère pierre de la caserne le 1er février 2025





Réception d'un nouveau CCRM (Camion citerne rural moyen) au Centre de Secours de Mauvezin le 06/03/2025



Réception d'un nouveau VSAV (Véhicule de secours et d'assistance aux victimes) au Centre de Secours de Mauvezin le 16/04/2025



Service Technique :

L'acquisition d'un nouveau véhicule, prévue dans le budget 2025, contribuera à améliorer les conditions de travail de nos techniciens. Cette initiative vise à renforcer l'efficacité et la sécurité de leurs interventions



aménagement intérieur

COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION - CULTURE - TOURISME

Adjoint :



Mme Sylvie
MASAROTTI

Conseillers Municipaux :



Mme Anne
SAUBESTRE



Mme Bénédicte
DISCORS



Mme Hélène
DARTIGUES



M. Christophe
LABORDE

Concours des maisons fleuries



Afin de mettre en lumière l'implication des habitants pour embellir avec goût et passion notre village, le jury du concours des maisons fleuries est passé fin mai. La remise des prix aura traditionnellement lieu lors de notre fête locale de St Michel.



Promenade à poneys 2025



Lola, du Haras d'AlCaou de St Antonin reconduit ses promenades à poneys autour du lac tous les mardis de 10h à 13h à partir du 15 juillet jusqu'au 12 août inclus.



Fête du 14 juillet 2025



Ce 14 juillet, notre village se rassemblera une nouvelle fois pour célébrer la Fête nationale dans une ambiance festive et chaleureuse. Dès le début de la soirée, les habitants pourront profiter d'un repas convivial organisé sous la halle.



A partir de 19h30.

Le menu à 20€ et 10€ jusqu'à 12 ans inclus, concocté par le traiteur Michaël Richard :



Apéritif :

Sangria aux framboises et piment d'Espelette - Cocktail sans alcool (à base de jus de pommes) accompagnés de tortilla au chorizo , rillettes de thon citronnées et croûtons.

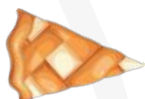


Plat :

Poulet basquaise et son riz pilaf



Dessert :



Croustade à la crème et coulis de cerise

Inscription avant le 7 juillet 2025 à la mairie de Mauvezin

L'orchestre « SELECTION BAND et ses danseuses » animera la soirée en proposant un répertoire varié, allant des classiques français aux musiques plus modernes, invitant chacun à chanter et à danser.

Le feu d'artifice sera tiré depuis la place du château à 23h.



Lundi 18 août 2025

Fête de l'ail et son concours culinaire animé par Fabien Graffagnino

TABLÉES
SAISON 2025 *gourmandes*
DE LA FÊTE DE L'AIL
LUNDI 18 AOÛT
MAUVEZIN

À PARTIR DE 17h30

MAUVEZIN
AUCH

BIENVENUE à la ferme

Pour manger fermier, ici, vous êtes les bienvenus

Dès 9H, 2ème édition du concours culinaire Food'Ail Gascon: Des duos Chef cuisinier/commis issus de Restaurant gersois concocteront devant vous un plat, cette année, à base de porc laineux et d'ail bien sûr. Corentin Lagache Chef cuisinier du Canard Gourmand à Samatan et vainqueur de la première édition, parraine ce concours qui a pour objet de mettre en lumière la Fête de l'ail traditionnelle, bassin producteur d'ail et de faire partager au public les valeurs de convivialité gersoise, la gourmandise gasconne et le partage.

Dès 9H, les duos Chef/commis démarrent le concours à 5 mn d'intervalle (tirage au sort le matin même). Les candidats font leur recette personnelle sous la halle suivant une fiche panier donnée à l'avance.

10H50, le 1er duo remet son assiette aux 4 jurés pour dégustation, un juré sera tiré au sort parmi le public.

11H : pendant que le jury délibère, défilé des confréries de l'ail violet de Cadours et de l'ail blanc de Beaumont de Lomagne.

11H30, 11H45 : résultat du concours, remise des prix;

12 H : Apéritif et toasts aillés de Fabrice Bianchini et tourin à l'ail de Bernard Molé, offerts par la mairie

L'après-midi, sous la halle et aux alentours

De 15h à 16h30, atelier de tressage d'ail avec Fabrice Bianchini de la Ferme en Massion sur réservation dès le matin ou au 06 98 95 45 29.

De 16h à 21h, animation gratuite ATITETOCA jeux en bois pour les petits et les grands.

17h, visite commentée de Mauvezin sur réservation à l'Office de Tourisme.

A partir de 17h30, début du marché des producteurs de Bienvenue à la Ferme.

Vers 19h, vous pourrez aller faire votre menu au gré de vos envies, chez les différents producteurs de Bienvenue à la Ferme et vous installer sous la halle où des tables seront dressées pour vous accueillir.

A partir de 19h30, animation musicale assurée par Marc Michel.



Forum des associations avec la commission sport le samedi 6 septembre 2025



Le samedi 6 septembre de 9h à 12h, le stade accueillera la prochaine journée des associations. Cette journée est l'occasion idéale pour les habitants de la commune et des alentours de rencontrer les différentes associations locales, de s'informer sur leurs activités et de s'engager dans des projets qui leur tiennent à cœur.

Les bénévoles des associations seront présents pour répondre à vos questions et vous présenter leurs initiatives.

N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis pour profiter de cette matinée conviviale.

Nous vous attendons nombreux au stade pour célébrer ensemble l'engagement associatif et découvrir tout ce que notre commune a à offrir !

Le Basket Club mauvezinois propose de prolonger les festivités par un tournoi 3*3 ouvert à tous à 14h au complexe sportif.

Soirée country le samedi 6 septembre 2025

La commune vous invite à une soirée country conviviale sous la halle à partir de 20h30. Que vous soyez amateur de danse country ou simplement curieux de découvrir cette ambiance chaleureuse, venez nombreux partager un moment de plaisir et de bonne humeur.

Au programme : initiation à la danse country et une ambiance festive garantie. Cette soirée est ouverte à tous, petits et grands, et promet de ravir les passionnés comme les novices.

Buvette sur place.

Nous vous attendons nombreux pour cette belle soirée sous le signe de la convivialité et de la musique country !



Fête de la St Michel le samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025

Le samedi à 11h 30 aura lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries. Tous les jardiniers qui s'étaient inscrits au concours et qui participent activement à l'embellissement de notre village, se verront remettre des bons d'achat à dépenser chez les commerçants de notre commune.

Fête foraine tout le week-end.



Fête d'Halloween le vendredi 31 octobre 2025

La prochaine fête d'Halloween se déroulera le vendredi 31 octobre sous la halle à partir de 14h30.

Le programme, 1h de magie et de ballons. Spectacle à partir de 3 ans.

Et pour réchauffer les cœurs et les estomacs, une délicieuse soupe à la citrouille sera servie. Préparée avec soin, elle ravira les papilles de tous les gourmands.

Venez nombreux pour profiter de cette fête conviviale et festive !

N'oubliez pas de revêtir vos plus beaux costumes.

Nous vous attendons avec impatience pour célébrer Halloween ensemble !



Conférences Vocales le 16 novembre 2025 à 17h30 en l'église St Michel



Sous la direction de Laetitia Toulouse (cheffe de chœur) et de Loren Coquillat (chorégraphe), le chœur toulousain les Conférences Vocales réunit, depuis 2007, une quarantaine de chanteur-euses dans un répertoire a capella d'œuvres d'aujourd'hui. Soulignant l'expression musicale par une scénographie inventive, tantôt simple geste et jeu de regards, le chœur investit l'espace, se jouant de la frontière entre scène et public.

Naos, leur nouveau spectacle, évoque le souffle, les battements de la vie et l'énergie qui nous unissent nous, poussières d'étoiles, au cosmos.

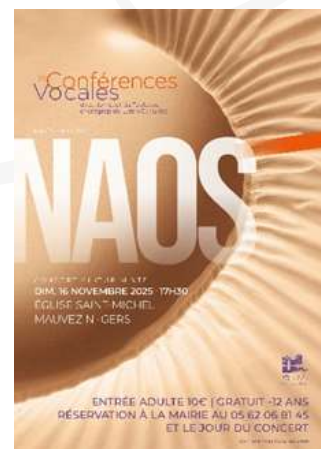
Naos, c'est ce que nous sommes avec nos joies, douleurs, doutes et tempêtes surmontées, notre bouillonnante aspiration à la vie.

Au-delà de la rencontre avec un répertoire peu connu, le chœur souhaite faire vivre au public une expérience artistique et émotionnelle forte.

Lors de leur première venue en juin 2024 avec Infinitif, vous les aviez ovationnés. Nous espérons vous voir nombreux pour ce magnifique concert.

Entrée adulte 10 €- gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation à la Mairie au 05 62 06 81 45 et le jour du concert.



Noël pour les enfants le mercredi 17 décembre 2025



Comme l'an dernier, la commission a décidé de proposer la diffusion d'un film pour enfants, au cinéma.

Cette projection est offerte par la municipalité aux enfants des écoles de Mauvezin.

La séance sera gratuite et débutera à 16h.



Cinéma

Le retour des horaires d'été du 30 avril au 15 octobre :

- Lundi 21h
- Mercredi 16h30
- Jeudi 18h30



Des confiseries et des boissons vous sont proposées, vous pouvez les déguster pendant la séance de cinéma



MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA COMMISSION MUNICIPALE ANIMATIONS - CULTURE

- Mardi 27 mai 2025 : passage du jury pour le concours des maisons fleuries
- Lundi 14 juillet 2025 : fête nationale sous la halle
- Lundi 18 août 2025 : fête de l'ail sous la halle
- Samedi 6 septembre 2025 : forum des associations au stade
- Samedi 6 septembre 2025 : soirée country sous la halle
- Vendredi 31 octobre 2025 : fête d'Halloween sous la halle
- Dimanche 16 novembre 2025 : concert conférences vocales en l'Eglise St Michel
- Mercredi 17 décembre 2025 : séance cinéma de Noël pour les enfants

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR L'ENSEMBLE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Pour sa troisième édition de concert estival, MAUVEZIN accueillera Michael Jones et ses musiciens. Le vendredi 25 juillet 2025, Place de la Libération, l'auteur compositeur se livrera à vous avec les chansons des autres qui lui ont données l'envie de chanter, avec entre autres toute sa période "Fredericks Goldman Jones" puis les chansons qu'il a écrites pour Johnny Hallyday, Joe Cocker ou Ray Charles.

Pour sa dernière tournée, il n'a qu'une envie : passer son tour avec vous !

En première partie, venez chanter et danser avec les sœurs DONOU les tubes du moment...



Des buvettes et des services de restauration, tenus par les associations du village, le sucré-salé, le restaurant « Chez Fady », le PMU, la pizzeria des Arcades et le restaurant « Le XIVE », seront à votre disposition sur le site dès l'ouverture des portes à 18h30.



Possibilité de stationnement au parking en face du lac de Mauvezin, et à la friche commerciale pour les PMR.

MAUVEZIN 32
25 juillet 2025
21H00
TARIF ASSIS 35 €
TARIF DEBOUT 25 €
MICHAEL JONES
JE PASSE MON TOUR
RESTAURATION
ET BUVETTES
SUR PLACE
LES SOEURS DONOU
OUVERTURE DES PORTES 19H00
Place de la libération
Réservation mairie : 05.62.06.81.45
ou en ligne : <https://billetterie.festik.net/mauvezin32/>
« gratuit pour les - de 12 ans »
Mairie de Mauvezin

La billetterie est d'ores et déjà ouverte sur le site Festik, à l'adresse www.festik.net/billets/mauvezin32. Un point de vente est aussi à votre disposition à la mairie de Mauvezin.

Informations : restauration et buvettes sur place, places assises 35€ (nombre limité) ou debout 25€
Gratuit pour les moins de 12 ans



MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA MEDIATHEQUE

- Tous les seconds mercredis du mois à 15h : heure du conte
- Dimanche 14 septembre 2025 : Bourse aux livres, CD, DVD, Cartes Postales, Vinyles sous la halle
- Vendredi 19 septembre 2025 : Spectacle Chantier Shakespeare dans le cadre de Dire et Lire à l'Air, Au collègue

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE FOYER RURAL

- Samedi 21 juin 2025 : fête de la musique avec la Cave o Délice, devant la cave
- Dimanche 29 juin 2025 : vide dressing sous la halle
- Jeudi 17 juillet 2025 : marché gourmand nocturne sous la halle et place blanche
- Vendredi 15 août 2025 : marché gourmand nocturne sous la halle et place blanche
- Samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025 : fête de la St Michel (bal musette /vide grenier)
- Dimanche 23 novembre 2025 : bourse aux jouets sous la halle
- Dimanche 7 décembre 2025 : marché de Noël sous la halle

AUTRES MANIFESTATIONS

- Tous les vendredis à 10h : Escape Game proposé par l'Office de Tourisme Bastides de Lomagne - sur inscription
- Tous les samedis et mercredis matin en juillet et août de 10h30 à midi : visite guidée de Mauvezin proposée par le club d'archéologie et d'histoire, sur réservation
- Samedi 24 mai 2025 : concours fédéral de pêche pour les jeunes proposé par la gaule mauvezinoise
- Dimanche 1 juin 2025 : concours de pêche pour les enfants et les adolescents proposé par la gaule mauvezinoise
- Samedi 21 et dimanche 22 juin 2025 : tournoi de foot masculin à 7 et féminin à 8 proposé par le MFC
- Samedi 21 juin 2025 : concert à L'Ouverture
- Dimanche 22 juin 2025 : concert de l'école de musique au foyer culturel à 15h30
- Samedi 28 et dimanche 29 juin 2025 : spectacle de danse par IP DANCE au foyer culturel
- Loto des associations : toutes les semaines à partir du 18 juin 2025 jusqu'au 17 septembre 2025 au foyer culturel à 20h30
- Juillet et août 2025 : tous les jeudis soir concours de pétanque en doublette formée en 4 parties au boulodrome d'été à 20h30. Buvette et restauration sur place.
- Samedi 19 et Dimanche 20 juillet 2025 : salon du bien-être au foyer culturel
- Dimanche 27 juillet 2025 : vide grenier sous la halle, place blanche et les arcades, proposé par l'association animation touristique
- Samedi 2 août 2025 : concours de pêche de 7h à 18h proposé par la gaule mauvezinoise
- Jeudi 7 août 2025 : soirée avec « Trio Mood » sous la halle, proposé par VVFM
- Dimanche 17 août 2025 : randonnée de l'ail route et VTT proposée par le vélo club
- Lundi 18 août 2025 : don du sang au foyer culturel
- Samedi 13 septembre 2025 : concours féminin de pêche de 7h à 18h proposé par la gaule mauvezinoise
- Dimanche 5 octobre 2025 : salon des saveurs sous la halle, proposé par le Lions Club
- Samedi 11 et dimanche 12 octobre 2025 : ronde du foie gras
- Samedi 18 octobre 2025 : vente de fleurs sous la halle proposée par l'APE
- Dimanche 2 novembre 2025 : soirée country au foyer culturel proposée par « A Labrihe de la country »
- Samedi 8 novembre 2025 : anniversaire de L'Ouverture
- Samedi 22 novembre 2025 : repas au foyer culturel, proposé par le handball
- Lundi 24 novembre 2025 : don du sang au foyer culturel
- Dimanche 30 novembre 2025 : loto de Noël au foyer culturel, proposé par IP DANCE
- Lundi 29 décembre 2025 : concours de pêche de 7h à 18h proposé par la gaule mauvezinoise

La commission animation culture remercie toutes les personnes qui apportent leur aide tout au long de l'année.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Depuis le 29 avril 2024, la communauté de commune (CCBL) a la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme. L'ordre du jour de la réunion de la CCBL du 26 mai dernier portait un premier thème concernant la charte de gouvernance de ce PLUi. Cette charte précisait les grands principes de cette gouvernance ainsi que les modalités de collaborations et de co-élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Il est prévu dans ce document que la commune de Mauvezin, avec environ 2 300 habitants, serait représentée par **un seul élu** comme toutes les autres communes du territoire y compris celles de moins de 100 habitants. Nous avons évoqué ce sujet au dernier conseil municipal précédant la réunion de la CCBL et tous les conseillers municipaux avaient adhéré à notre position qui consistait à refuser cette charte en l'état. Suite à cela il nous semblait évident que nous allions faire front commun lors de la réunion de la CCBL et voter contre cette charte de gouvernance.

Et bien non, aussi stupéfiant que cela puisse vous paraître, le maire et quatre de ses adjoints ont adopté cette charte en toute tranquillité. Un adjoint s'est abstenu et nous, conseillers d'opposition, avons voté contre. L'avis des membres du conseil municipal n'a donc pas été respecté par l'exécutif de la mairie. Qu'en pensez-vous ?

RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lors de la même réunion à la CCBL nous devions aussi voter pour le nombre de représentants de chaque conseil municipal au sein du conseil communautaire. C'est un acte obligatoire l'année qui précède les élections municipales. Pour information et sans être trop technique il existe deux possibilités :

- **Le droit commun** qui fixe le nombre d'élus par communes, établi par la Préfecture, porte à **10** le nombre de conseillers communautaires pour la commune de Mauvezin.
- **L'accord local** qui fixe à **8** le nombre de délégués.

Jusqu'à présent, la CCBL avait pris comme base **l'accord local**.

Là encore nous avons posé la question au conseil municipal et tout le monde était d'accord pour voter pour le **droit commun** afin que Mauvezin soit mieux représenté.

En conseil communautaire le maire a demandé la parole pour tenter d'argumenter en ce sens mais son intervention n'a pas été claire du tout et nous avons été contraint de compléter ses propos de manière très précise pour expliquer aux élus communautaires la position de la mairie de Mauvezin.

Après quelques péripéties, le vote a bien eu lieu sur ce point et nous avons constaté avec soulagement que la majorité des élus communautaires, conscients de notre demande, validaient la base du **droit commun**. Un vote positif pour la commune de Mauvezin !

INFORMATION

La requête que nous avons déposée **il y a plus d'un an** auprès du tribunal administratif de Pau concernant un problème de communication dans le bulletin municipal N°6 de juillet 2023 a été traitée en audience le 30 avril dernier. **Les conclusions du rapporteur public sont en notre faveur** et nous attendons la notification du jugement. Sans celle-ci, il nous est impossible de savoir quelle est la teneur du jugement. Nous aurions souhaité, faire paraître celui-ci dans ce bulletin.

Les conseillers de l'opposition municipale vous souhaitent un bel été.





Dès le 1er juillet 2025, il sera interdit de fumer dans plusieurs lieux publics extérieurs (parcs, plages, abribus, abords d'écoles, stades...) sous peine d'amendes de 135€. Cette mesure vise à protéger les jeunes, réduire les risques sanitaires et environnementaux.

Les nouveaux lieux concernés par l'interdiction de fumer sont :

- les parcs et jardins publics,
- les plages bordant des eaux de baignade,
- les abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs,
- les abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs,
- les espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Ces interdictions s'appliqueront pendant les heures ou périodes d'ouverture.

L'objectif est de contribuer à dénormaliser le tabac et limiter son attractivité.

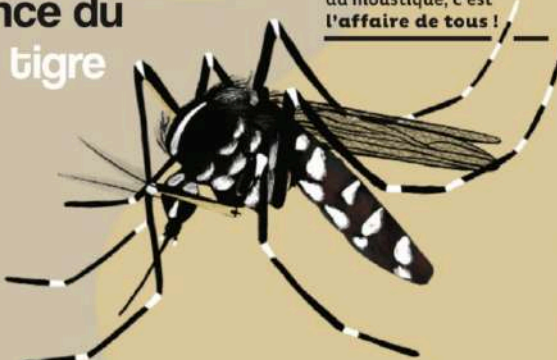
Participez à la surveillance du moustique tigre

Il est très petit :
5 mm.

Il est noir avec des rayures blanches.

Il pique durant la journée.

Sa piqûre est douloureuse.



Vous pensez avoir vu un moustique tigre? Signalez sa présence sur www.signalement-moustique.fr

limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Grand Est
ars

La femelle moustique tigre pond environ 100 oeufs par ponte. Au contact de l'eau, ces oeufs donnent des larves.

C'EST LÀ QU'IL FAUT AGIR...

Partout, supprimons l'eau des récipients!

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m !

Le moustique tigre qui vous pique est né à proximité de chez vous, sur votre balcon, votre terrasse, dans votre jardin ou votre quartier.

Pour pondre ses oeufs, il n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... Alors coupons l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

Des gestes simples pour éviter sa prolifération

NEUTRALISONS

Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver.

En rangeant à l'abri de la pluie les jouets d'enfant, les seaux, les arrosoirs, les outils de jardinage.

En vidant, ou moins après chaque pluie, les coupelles de pots de fleurs (ou en les remplissant de sable), les plis de bâches, les pieds de parasols, les décorations de jardin...

En éliminant les petits récipients inutilisés, les encombrants, les pneus usagés (ou en les remplissant de terre)...

VÉRIFIONS

Vérifions le bon écoulement des eaux et nettoyons régulièrement les gouttières, regards d'eau de pluie, rigoles ouvertes ou couvertes de grilles, bordes et siphons d'évacuation d'eau...

COUVRONS

Couvrons avec un voile ou une moustiquaire et de sorte que le moustique ne puisse y avoir accès, les réservoirs d'eau, les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et fûts devant rester dehors.

Plus d'informations sur le site de l'ARS : www.grand-est.ars.sante.fr

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Grand Est
ars



UN BESOIN URGENT DE CONSULTER UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE ?

116-117

MON NOUVEAU NUMÉRO DE MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

NOUVEAU



DANS QUEL CAS COMPOSER LE 116-117 ?

Lorsque le cabinet de mon médecin est fermé :

- J'ai besoin d'un conseil ou d'un avis médical;
- J'ai un doute sur mon état de santé et je souhaite être orienté vers la solution médicale la plus adaptée;
- J'ai des symptômes qui me semblent nécessiter une consultation médicale ou une visite à domicile.

EN CAS D'URGENCE VITALE, JE COMPOSE LE 15



France Identité Numérique

Identité Numérique



France Identité : l'application officielle qui simplifie et sécurise vos démarches

L'identité numérique France Identité devient plus simple d'accès. Vous pouvez bénéficier des avantages de France Identité lors du renouvellement de votre carte d'identité.



Qu'est-ce que l'application France Identité ?

France Identité est l'application officielle qui permet à chaque citoyen de disposer dans son smartphone de sa carte d'identité et de son permis de conduire en version numérique, pour les utiliser partout - en ligne, comme en face-à-face. France Identité permet à chacun de prouver son identité et d'accéder à de nombreux services notamment via FranceConnect, tout en gardant la maîtrise de ses données personnelles.



À quoi sert l'identité numérique certifiée ?

La certification de l'identité numérique France Identité permet de réaliser des démarches sensibles à distance :

Procuration de vote
100 % dématérialisée



Services accessibles via FranceConnect+



Comment activer et certifier son identité numérique en mairie ?

1

Une fois votre carte d'identité disponible, vous recevez un SMS pour accéder à l'application France Identité et activer votre identité numérique. Ceci génère un QR code.

2

Lors du retrait de votre nouvelle CNI en mairie, présentez ce QR code à l'agent de mairie. Vos empreintes sont comparées avec celles contenues dans votre carte d'identité, ce qui vous permet en un seul passage de récupérer votre carte et certifier votre identité numérique.

3

24 à 48h après, un e-mail vous invite à finaliser la création de votre identité numérique. Elle sera alors certifiée.

Le saviez-vous ?

Avec votre carte d'identité au format carte bancaire, vous pouvez créer votre identité numérique France Identité



C'est simple

Téléchargez l'application France Identité. Créez votre identité numérique. Rendez-vous en mairie pour la faire certifier.



C'est plus sûr

Vous êtes protégé contre les risques d'usurpation d'identité et gardez la main sur vos données personnelles.



C'est utile au quotidien

Pour présenter votre permis de conduire numérique, prouver votre identité, accéder sans identifiant et sans mot de passe aux services publics essentiels.



Découvrez tous les avantages de l'identité numérique sur france-identite.gouv.fr



OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales



S'inscrire sur les listes électorales

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

Vous pouvez vous rendre à la Mairie de votre commune remplir le CERFA n° 12669#02, ou sur internet sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/>

il vous faudra fournir :

- La photocopie de votre carte d'identité en cours de validité.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Inscription d'office

L'Insee vous inscrit automatiquement lorsque vous atteignez l'âge de 18 ans.

L'Insee se base sur les informations que vous avez données lors de votre recensement citoyen.

En conséquence, vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser

Délai d'inscription :

Vous devez vous inscrire au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour. Ce délai est reporté au 10^e jour avant le 1^{er} tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

Ouverture Mairie :
 Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 17h00
 Samedi de 9h00 à 12h00
 Tél. : 05.62.06.81.45
 Mail : commune@mauvezin32.fr

